



PROGRAMME DE L'ATELIER DE FORMATION

(Avant-projet / Document de travail)

Thème général : « *Le renforcement des capacités du Conseil économique et social (CESC) et du dialogue social en faveur d'un socle de protection sociale efficace et durable (SPS) au Mali* »

20-21-22 juin 2016 à Bamako (Mali)

Bénéficiaires : CES du Mali, partenaires sociaux, Gouvernement

Nombre de bénéficiaires : 75 personnes environ

Organisation pratique : Secrétariat du CESC / AICESIS

Documentation technique / expertise : fournies par le BIT

Langue de travail : français

Premier jour (Lundi 20 juin 2016)

09h30 . 10h00	Enregistrement des participants
10h00 . 10h45	Session d'ouverture Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">- SG de l'AICESIS- Directeur / Représentant (e) de l'OIT- Madame le Ministre du Travail et de la Fonction Publique chargé des Relations avec les Institutions ou son représentant- Monsieur le Ministre de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Reconstruction du Nord ou son représentant- Président du CESC du Mali
10h50 . 11h00	Photo de famille
	Pause-café

11h00 . 11h15

Intervention de cadrage - M. Patrick VENTURINI, SG de l'AICESIS

Présentation des objectifs de l'atelier. Programme et méthodes.

Les objectifs principaux :

- Former les membres du Conseil du Mali, les partenaires sociaux et certains membres de l'administration sur le SPS
- Aider à un meilleur ancrage institutionnel du dialogue social
- Etablir une feuille de route à mettre en application pour renforcer le rôle du CESC dans la promotion d'un Socle de protection sociale (SPS)

11h15. 12h00

Session 1 : Le dialogue social et la protection sociale deux composantes clés de l'agenda du travail décent

Intervenants :

Monsieur Youcef GHELLAB, représentant(e) de l'OIT

Monsieur Théopiste BUTARE, expert désigné(e) par l'OIT

1/ Présentation des principes fondamentaux utilisés durant l'atelier

Dialogue social, tripartisme, négociations collectives

Socle de protection sociale

L'extension de la protection sociale, une clé pour la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale

2/ Présentation des textes de base et de la documentation mise à disposition

Recommandation 202 / Convention 102 de l'OIT

Rapport de l'OIT sur la protection sociale dans le monde

Guide de l'OIT sur le dialogue social tripartite national

Déclaration de Séoul (AICESIS, novembre 2014): contenu et engagements pris

12h00 . 13h00

Déjeuner

13h00 . 14h30

Session 2 : Les conditions de mise en place du SPS au Mali sont-elles réunies ? Une analyse critique faite par les principaux acteurs

Le rôle du gouvernement : o .

Le rôle des partenaires sociaux

Le rôle du dialogue social

Le rôle du CESC : o .

Les moyens / ressources disponibles

14h30 . 15h30

Questions-Réponses / Débat

16h00

Fin des travaux

Deuxième jour (Mardi 21 juin 2016)

9h00 . 9h30	Résumé des travaux de la première journée par le Rapporteur général
9h30 . 11h00	<u>Session 3 : Le CESC et les autres institutions de consultation tripartite nationales au Mali</u> <ul style="list-style-type: none">- Quels sont les rôles respectifs du CESC et du dialogue social au Mali pour la mise en place d'un socle de protection sociale effectif (SPS)?- Les acquis / travaux du CESC du Mali dans le domaine de la PS- La valeur ajoutée du Conseil- Les atouts, difficultés et obstacles éventuels- Session pour des personnes ressources Algériennes pour un partage d'expériences dans le domaine de la promotion des socles pour la protection sociale. Questions-Réponses / Débat
11h00 - 11h15	Pause- café
11h15 . 12h45	<u>Travail en groupes 1^{ère} phase (3 ou 4 groupes tripartites)</u> <i>« Faisabilité et financement d'un socle de protection sociale au Mali »</i> <ul style="list-style-type: none">- L'expérience récente nationale du dialogue social et de la réforme des systèmes de protection sociale- Pourquoi avoir besoin d'un socle de protection sociale pour tous, et comment les promouvoir à travers le dialogue social ?- Quels objectifs spécifiques ?
12h45 . 14h00	Déjeuner
14h00 . 15h30	<u>Travail en groupes 2^{ème} phase (3 ou 4 groupes tripartites)</u> <i>« Quel cadre institutionnel pour la mise en place et le fonctionnement d'un socle de protection sociale effectif au Mali ? Quel rôle pour le CESC à cet égard ? »</i> <ul style="list-style-type: none">- Comment renforcer le dialogue social et la coopération entre les partenaires sociaux dans la définition, la mise en place, la surveillance et l'évaluation des socles de protection sociale pour tous?- Comment renforcer le rôle spécifique des CESC?- Quels ambitions et objectifs nouveaux ?
15h30 . 17h00	Restitutions des travaux des groupes en session plénière par les rapporteurs des 2 groupes (45 minutes pour chaque groupe)

17h00 Fin des travaux

Troisième jour (Mercredi 22 juin 2016)

9h00 . 9h30 Résumé des travaux de la deuxième journée par le Rapporteur général

9h30 . 11h00 **Session 4 : Formulation de recommandations**

Session de élaboration de recommandations pour renforcer le CESC du Mali et son rôle, ainsi que la place du dialogue social sur la scène nationale dans le cadre de la définition, de la mise en place, de l'évaluation et du suivi du SPS national.

Questions-Réponses / Débat

11h00 . 11h30 Pause-café

11h30 . 13h00 **Session 5 : Elaboration d'une Feuille de route**

Quels éléments constitutifs d'une feuille de route pour le CESC du Mali afin de renforcer son rôle dans le domaine de la protection sociale ?

13h00 . 14h30 Déjeuner

14h30 . 16h00 Première synthèse de l'atelier par le Rapporteur général
Présentation et adoption de la feuille de route par les participants

16h00 . 17h00 **Session de clôture**

- Directeur / Représentant(e) de l'OIT
- SG de l'ICESIS
- M., Mme (Ministre de la Sécurité sociale / de l'Emploi ou son représentant)
- Président du CESC du Mali

17h00 Fin des travaux de l'atelier
